

DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE ROBIAC – ROCHESSADOULE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 77-2023

Séance du 21 Décembre 2023

Date Convocation : 12/12/2023

Date Affichage : 12/12/2023

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 10  
Nombre de procurations : 1  
Nombre de voix exprimées : 11

L'an deux mille vingt-trois et le vingt et un décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Robiac-Rochessadoules, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Robiac-Rochessadoules, Salle des Conférences, sous la Présidence de Monsieur CHALVIDAN Henri, Maire.

**Présents** : Mr CHALVIDAN Henri, Maire, Mr D'ORIVAL Jean-Marc, Mme PELATAN Nicole, Mme ADAM Agnès, Mme LEZÉ Christine Adjoints, M. CONTANDRIOPOULOS Yves, M. GONNET Thierry, Mme THOMASSET Marie-Christine, Mme MILLET Cécile, Mme AGRA Régine,

**Absents ayant donné pouvoir** : Mr PONTET Jean-Luc a donné procuration à Mr CHALVIDAN Henri

**Absents excusés** : Mr PERCETTI Jérôme

**Absents** :

Secrétaire de séance : Mme THOMASSET Marie-Christine

Objet de la délibération : Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur Le Maire, informe qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des effectifs dans la filière technique suite à un départ à la retraite, et une promotion interne.  
L'exposé entendu les membres du conseil municipal acceptent les modifications du tableau des effectifs ci-dessous.

TABLEAU DES EFFECTIFS			
	GRADES	POURVU	NON POURVU
<b>Administratif</b>			
Cadre A			
Secrétaire Mairie		0	1
Cadre B			
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe		0	1
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> classe		0	1
Rédacteur		1	0
Cadre C			
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe		0	1
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> Classe		0	1
Adjoint Administratif		1	0
Adjoint Administratif Contractuel TNC 17 H 30/s		1	0

Accusé de réception en préfecture  
030-213002165-20231221-772023\_772023-DE  
Reçu le 27/12/2023

<b>Technique</b>		
Cadre B		
Technicien Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	0	1
Technicien Principal 2 <sup>ème</sup> Class	0	1
Technicien	0	1
Cadre C		
Agent de maîtrise	1	0
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	0	2
Adjoint technique	4	0
Adjoint technique contractuel TNC 17 H30/s	0	1

Le Maire,  
M. Henri CHALVIDAN



La Secrétaire,  
Mme Marie-Christine THOMASSET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NIMES. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « télérecours Citoyens » accessible par le site internet, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
Et publication le